



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 02/07/2025

L.C.R.

Echéance le : 31/08/2025

Magasinier :

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	N° Commande		
5283333	0165285			Zone Expedition : 03		6041269		
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C	Prix unitaire hors taxe €	Pourcentage %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
** BL 6041269 DU 02/07/2025 **								
VOLVO V40 Cross Country D2 - EK107YS								
COMMENTAIRE R.A. : VOLVO V40 Cross Country D2 - EK107YS								
NUMERO DE COMMANDE :								
E:FILTRE HUILE AM		1698346680	1,00	4	19,21	44,00	10,76	10,76
E:ELEMENT FILTRE AIR AM		1698456980		4	20,00	44,00	11,20	
Pieces en commande ... 1								
E:FILTRE HAB PARTICULE AM		1612919280	1,00	4	26,13	44,00	14,63	14,63
----- SOUS-TOTAL PIECES -----			25,39					
CHER CLIENT								
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.								
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS								
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.								
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT								
			Total hors taxe €		Montants T.V.A. €		Total T.T.C €	
PI : 25,39			(4) 20,00				30,47	
MO : 0,00			25,39					
DIV : 0,00			5,08					

Coupon à joindre à votre règlement		
N° Document	N° Client	N° Commande
5283333	0165285	6041269
Echéance le :	31/08/2025	
02/07/2025		30,47



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux ou comptant à la date de facture émise et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel en application de l'article L441 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à terme fixe au taux minimum prévu par le Code de Commerce, soit 5% par an, et ce jusqu'à concurrence de 40%.

RESERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 921-122 du Code de Commerce, les risques de perte ou de détérioration des marchandises transférées à l'acheteur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.